

# Compte rendu réunion de Conseil Municipal du 25 mai 2021

**Étaient présents :** M. Michel PAILLARD, Mme Sophie CHAUVIGNE, M. Pierre FERANDIN, M. Alexis SAUVAGE, Mme Virginie LEGROUX, M. Arnaud BERGERE, Mme Sylvia BEAUDUCEL, Mme Martine CHEVALIER, Mme Marjorie GOUPIL, M. Patrice BRUNEAU, Mme Monique LEBOSE, M. Jean CHAUVIN, M. Andony DE SOJANAR, M. Hubert LANDAIS, Mme Betty PIAU, M. Pascal LOCHARD et M. Jean-Yves LOCHIN.

**Étaient absents excusés :** M. Rodolphe BOUVIER, Mme Jessica PILGEAN.

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvia BEAUDUCEL

## DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

### Marchés publics

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux des décisions prises concernant les marchés de travaux, fournitures, services et accords-cadres. Monsieur Alexis Sauvage détaille les différents travaux devant intervenir.

27/04/2021	Travaux de réaménagement de talus, de plantations et de protection d'une voie communale à l'hippodrome	FTPB	5 768 € HT
27/04/2021	Travaux d'aménagement d'une liaison douce vers Bréal-sous-Vitré	FTPB	28 923,49 € HT
29/04/2021	Assistance technique aux travaux d'aménagement d'une liaison douce vers Bréal-sous-Vitré	Mayenne Ingénierie	540 € HT
14/05/2021	Travaux d'éclairage public du plateau sportif, de la piste de roller et du pumptrack	Sorelum	16 555 € HT

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux des renonciations au droit de préemption urbain sur les biens vendus sur la commune :

NOTAIRE	BIEN	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE	SUPERFICIE (m <sup>2</sup> )
Me FOUGERET	Garages	AO 254	Rue du Fourmillon	174
Me PRODHOMME	Habitation	AO 6 et 71	6 Rue des Peupliers	281

**STRATEGIE, URBANISME, TERRITOIRE, BATIMENTS, VIE ECONOMIQUE ET COMMUNICATION**

**42-Construction d'un parc photovoltaïque au lieu-dit « La Lande du Maine » à Saint-Pierre-la-Cour**

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction d'un parc photovoltaïque au lieu-dit « La Lande du Maine » à Saint-Pierre-la-Cour. Le projet est porté par la société Kernum, sur une surface totale de 300 226 m<sup>2</sup> dont 80 345 m<sup>2</sup> d'emprise de panneaux photovoltaïques, pour une production annuelle estimée à environ 14 000 MWh/an. Il rappelle que les parcs photovoltaïques contribuent à la mise en œuvre de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie. Ainsi, ce projet présente un intérêt général pour la collectivité et contribue à la production d'énergie renouvelable sur un territoire qui présente une forte consommation d'électricité, au regard de l'activité industrielle. Le projet produira de l'électricité pour l'équivalent de 3 000 habitants. Ce seront 1 105 tonnes de production de CO2 qui seront évitées.

Les différents questionnements auxquels Kernum a apporté une réponse portent notamment sur les champs magnétique, l'éblouissement, le passage des animaux, l'entretien, la pollution et le recyclage des panneaux lorsqu'ils seront enlevés, le trafic -car le chantier durera entre 6 et 9 mois-, la perte ou non de la valeur immobilière. Un géolobologue a été mandaté pour mesurer l'impact environnemental d'un tel projet sur la santé des personnes et des animaux. Un paysagiste travaillera à des solutions permettant de minimiser l'impact paysager.

Ce projet permettra que soit versée à la région, au département et à l'agglomération une taxe (l'IFER).

Il rappelle les différentes rencontres qui ont déjà eu lieu et celles à venir. Afin de dispenser toute information préalable auprès des administrés et en amont de l'enquête publique qui sera mise en œuvre, la société Kernum, en partenariat avec l'entreprise Lafarge Holcim, organise deux réunions d'informations publiques, qui se tiendront simultanément, les samedi 29 mai et samedi 5 juin 2021, de 9h à 12h, sur les communes de Saint-Pierre-La-Cour (au centre d'accueil) et Bréal-sous-Vitré.

Une enquête publique sera par la suite diligentée par les services compétents, afin de recueillir les remarques et observations du public.

A la suite de cette enquête publique, l'entreprise pourra être amenée à ajuster son projet afin de prendre en compte les conclusions du commissaire enquêteur.

La date des travaux de construction du parc photovoltaïque n'est à ce jour par encore connue.

Le Conseil Municipal exprime son accord pour l'implantation du parc solaire, conformément au Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Laval agglomération, approuvé le 16 décembre 2019, approuve la construction des ouvrages et équipements techniques nécessaires au bon fonctionnement du parc photovoltaïque (sous-station électrique, postes de transformation, poste de livraison, réseaux y compris sur les voies communales, bâtiments dédiés au personnel de maintenance et à l'accueil du public), la mise en place des servitudes de passages de câbles sur les voies communales si nécessaires et autorise Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**43- Création du marché hebdomadaire**

Monsieur le Maire rappelle que la volonté municipale est de développer des lieux de rencontre et de promenade, mais aussi des lieux d'échanges et de convivialité.

Les marchés participent à l'animation et à la vie de la ville. C'est pourquoi, une réflexion a été menée afin de regrouper, place des Cyprès, les producteurs locaux et marchands ambulants, autrefois installés sur la place du cimetière. Désormais, ce sont plusieurs professionnels du secteur qui complètent l'offre marchande de la commune : poissonnier, fromager, maraicher bio, Imagine et Vous, crêpier, restauration kebab, restauration pizza, galettes saucisses, rempaillage chaises et vente de matelas, épicerie, textile, fruits et prochainement plats asiatiques, marchand de chaussures.

Le Conseil Municipal approuve la création du marché hebdomadaire après avoir échangé sur le projet d'arrêté portant règlement général du marché.

#### **Restitution de la commission du 20/05/2021**

Monsieur le Maire fait part des axes de travail envisagés par la commission (entre autre la refonte du site internet, utilisation de supports de communication de type « lumiplan », un bulletin municipal de format différent, de parution aléatoire, et orienté sur trois thèmes -la vie associative et sportive, les travaux de l'équipe municipale et les informations sur Laval Agglo, ainsi que la vie des entreprises locales-).

### **ENFANCE ET JEUNESSE**

#### **44- Tarification service de restauration**

Madame Sophie Chauvigné, Adjointe, présente les nouveaux tarifs du service de restauration. Le Conseil Municipal adopte les nouveaux tarifs applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2021. :

<b>RESTAURATION</b>	
Repas Enfants - Accueil de loisirs - Saint Pierre la cour	3,20
Repas Enfants - Groupe Jules Ferry - Saint Pierre la cour	3,20
<b>REPAS ENSEIGNANTS ET PERSONNEL SAINT PIERRE LA COUR</b>	
Repas enseignants et personnel Saint Pierre la Cour	4,70
<b>REPAS HORS COMMUNE</b>	
Repas enfant école (sans pain) BOurgon	3,55
Repas enfant école (avec pain)	3,72
Repas personnes adultes (sans le pain)	5,10
Repas personnes adultes (avec le pain)	5,30
<b>SERVICE DE PORTAGE DE REPAS POUR ADULTES SUR LA COMMUNE DE SPLC</b>	
Repas portés sur Saint Piere la Cour	6,75
Repas formule été - (repas pris à la Résidence Port Brillet)	-
<b>PENALITES</b>	
Repas sans inscription ou inscription hors délai en plus du coût du repas	5,00
Non-respect protocole "Crise sanitaire"	5,00

## FINANCES, VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

### 45 - Demande de subvention – Contrat de territoire – Volet Habitat – Lotissement Ruisseau Graffin

Monsieur Pierre Ferandin expose que le Conseil départemental de la Mayenne apporte un soutien financier, dans le cadre du contrat de territoire 2016/2021, pour les opérations portant sur l'habitat. L'opération liée au lotissement du Ruisseau-Graffin a été éligible à ce programme. En effet, la commune de Saint-Pierre-La-Cour a mené des travaux de viabilisation et de commercialisation de 4 parcelles en centre-bourg. Le Conseil Municipal approuve la demande de financement, d'un montant de 42 423,44 €, de ce projet dans le cadre du Contrat de territoire – volet habitat

La prochaine commission aura lieu le 27 mai 2021.

## CULTURE ET SOLIDARITES

### Restitution commission du 19/05/2021

Monsieur Paillard rappelle les 3 dossiers sur lesquels la commission va travailler : La Mémoire de la commune, le Parc Naturel et les Pierrots courtois ont du talent.

## INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS, BATIMENTS, ESPACES VERTS

### 46- Lotissement Reveurie 5 – Prix de vente de la nouvelle parcelle

Le Conseil Municipal décide de la vente du nouveau lot, d'une superficie de 680 m<sup>2</sup>, au prix de vente 63€ TTC le m<sup>2</sup> et précise que l'acquéreur prendra à sa charge les 500 € TTC de forfait de participation aux frais du document d'arpentage,

### 47- Eclairage public – Modifications des conditions de mise en service et de coupure de l'éclairage public

Monsieur Alexis Sauvage propose de couper complètement l'éclairage public de 22h à 6h afin d'harmoniser l'éclairage et réaliser des économies énergie, entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 août sur toute la commune. Pour le reste de l'année, une harmonisation aura lieu afin d'appliquer les mêmes horaires sur l'ensemble de la commune, aussi bien la semaine que le week-end. Le Conseil Municipal adopte le principe de couper l'éclairage public de 22h à 6h, entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 août, et d'appliquer les mêmes horaires sur l'ensemble de la commune, aussi bien la semaine que le week-end.

## REVUE DE PRESSE

Monsieur le Maire présente les articles de presse concernant la commune.

## QUESTIONS DIVERSES

**Terrain synthétique** : Monsieur le Maire rappelle que la commune avait déposé sa candidature pour l'implantation d'un terrain synthétique sur la commune. Les différentes réflexions menées entre les adjoints et Monsieur le Maire sur les différents enjeux de ce projet les ont amenés à retirer la candidature de la commune à l'obtention d'un terrain synthétique. Monsieur Alexis Sauvage informe le Conseil Municipal qu'afin de préserver un terrain enherbé digne de ce nom, il sera rapidement procédé à sa remise en état ou sa refonte.

**Election Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021** : l'organisation des permanences des bureaux de vote est présentée.

**Restitution Bureau Communautaire du 17 mai 2021** : Monsieur le Maire fait état des sujets inscrits à l'ordre du jour du Bureau Communautaire et notamment :  
Eligibilité du Pinel sur Laval Agglomération prorogée jusqu'en 2024 et site d'information pour les particuliers : [www.economie.gouv.fr/particuliers/investissement-reduction-pinel](http://www.economie.gouv.fr/particuliers/investissement-reduction-pinel),

Subvention d'un montant de 10 000 € pour le projet de pumptrack de la commune,

Enquête publique liée à la modification n°1 du PLUI du Pays de Loiron, du 31 mai au 18 juin 2021. Réception du public par le commissaire enquêteur à la Maison de Pays à Loiron-Ruillé les 1<sup>er</sup>, 14 juin 2021 de 14h à 17h, le 18 juin de 9h à 12h et le samedi 12 juin de 9h à 12h à la mairie du Bourgneuf-La-Forêt,

Obligation de dépôt d'une déclaration préalable pour l'édification d'une clôture,

Dépôt d'un permis de démolir obligatoire si pas de permis de construire.

## **AGENDA**

Réunions d'information projet parc photovoltaïque la Lande du Maine (Centre d'accueil) : 29/05 et 05/06/2021 (matin)

Courses hippiques : 20/06/2021

Elections départementales et régionales : 20 et 27 juin 2021

Conseil Municipal : 29/06/2021

Vu par Nous, Michel PAILLARD, Maire de SAINT-PIERRE LA COUR. Affiché et publié le 1<sup>er</sup> juin 2021 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Michel PAILLARD**  
Maire,